

L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire

*Placer au-dessus de toute préoccupation personnelle
le souci de la sincérité et de la justice. (Cte d'Haussonville)*

Editeur et Rédacteur en chef, WILFRID GASCON

Bureaux à ST-JEROME, Terrebonne, P. Q. Place du Marché. Tel. 35

AVIS PERMANENT

A l'avenir, l'abonnement à l'« ÉGALITÉ » sera renouvelable tous les trois mois au prix uniforme de 25c. dans tout le Canada, prime comprise. Les abonnés en dehors de St-Jérôme devront joindre à leur demande 5

CENTS pour frais d'expédition de la prime Au mois, 10 cts par mois; la prime est envoyée avec le reçu du troisième mois.

L'ouvrage que nous donnons en prime se vend 20 et 25 cents en Amérique, chez tous les libraires. Le coût de l'abonnement à la revue se trouve donc entièrement compensé.

JOSEPH E. PARENT


NOTAIRE, COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE
Agent d'Assurances

Prêts d'argent, Maisons et terres à vendre et à louer. Administration de propriétés,

Règlement de successions, etc.
PRES DU MARCHÉ... ST-JEROME

Imprimerie Commerciale

Nous exécutons rapidement et avec
+ le plus grand soin toutes sortes de
travaux.

 LIVRES, BROCHURES,

FACTUMS, JOURNAUX,

BLANCS DE TOUTES ESPÈCES,

Etc., Etc., Etc.

Notre matériel est entièrement neuf

Nos prix sont des plus modérés.

Nous faisons appel à tous ceux qui veulent de belles et bonnes impressions au meilleur marché possible.

J. E. PREVOST FILS,

Rue St-Georges,

ST-JÉRÔME

L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire illustrée.

Editeur-proprétaire : WILFRID GASCON,

Saint-Jérôme (Terrebonne) P. Q.

Prenez note

M. Chs. Desjardins, 206, rue Wolfe, est notre agent-général pour Montréal et la banlieue. Il est autorisé à prendre des abonnements et à en percevoir le prix.

Nos abonnements, dans la ville de Montréal, sont payables mensuellement à notre agent—(10 cents par mois)—ou en bloc par lettre fermée adressée directement à nos bureaux.

Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

La Sentence

La cour d'Assises, siégeant à Paris, a condamné Emile Zola à un an de prison et à 3,000 francs d'amende pour avoir eu le noble courage de prendre, au nom du droit, de la justice et de l'égalité, la défense du malheureux condamné qui gémit dans une cage de fer sur un îlot de l'océan, celui qu'en France on appelle le traître Dreyfus.

Jusqu'au dernier moment, malgré les clameurs sauvages de la cléricaille de Paris, grossies des cris de révolte d'un certain nombre de bons Français abusés, prévenus contre ceux que, dans leur aveuglement, ils appelaient les insulteurs de l'armée ; malgré l'orgueil stupide des fonctionnaires militaires qui se croient, à cause de leur métier et de leur condition, tellement au-dessus des lois civiles et des droits de la nation, qu'ils tournaient le dos aux avocats de la défense et se renfermaient dans un mutisme méprisant, sous l'œil paternel du président du tribunal ; malgré la partialité abominable du juge présidant les débats, et, disons-le, à cause même de tout cela, notre cœur de fils de

la Révolution, notre cœur de Français attendait du jury de la cour d'assises de Paris un verdict d'acquiescement, donné haut la main, en faveur de l'intrépide, de l'héroïque Zola.

Ah ! ce jury, la foule hurlante qui piétinait au fond de la salle d'audience, celle qui acclamait un Esterhazy, l'ignoble, le vrai, l'unique insulteur de la nation française et de l'armée dont il porte l'uniforme ; qui, par une sanglante ironie, jetait à la Seine, aux cris de "Mort aux juifs !" et de "Vive l'armée !" le malheureux adversaire qui criait "Vive Zola et la justice !" n'a-t-elle pas impressionné plus vivement son esprit que la partialité choquante du tribunal et la plaidoirie si belle, si juste, si enlevante de Me Labori ? Est-ce qu'on ne leur a pas fait comprendre, à ces jurés, que l'acquiescement de Zola signifierait leur arrêt de mort exécuté à la sortie de la cour d'assises ?

Mais Rochefort, l'ancien exilé politique, l'ancien communex, n'a-t-il pas pris la peine de le dire en toutes lettres dans son journal, pendant que Drumont, l'homme du clergé, poussait la populace à un massacre général des juifs français, à une nouvelle édition de la Saint-Barthélemi ?

L'histoire enregistrera cette triple affaire Zola-Dreyfus-Esterhazy comme la grande iniquité du siècle que nous eussions préféré voir se passer partout ailleurs qu'en France. Dès le premier jour du procès qui vient de se terminer, la condamnation de Zola était décidée. C'est le *Courrier des Etats-Unis* qui, le 10 février, publiait cette invraisemblable déclaration, cablée de Paris :

"Paris, 10 février, soir. — L'agitation entre ceux qui désirent que la chose jugée, légale ou non, reste intacte et ceux qui sont d'avis que la loi et la justice soient respectées, même aux dépens de la chose jugée, augmente journellement.

Ceux qui sont de cette seconde opinion forment une faible minorité, dans une étrange et émouvante circonstance ; car, à moins que M. Zola ne puisse prouver qu'il y a eu injustice dans les affaires Dreyfus et Esterhazy, il doit être condamné. La cour ne permettra pas à M. Zola d'essayer de démontrer qu'il y a eu injustice. M. Labori, pour cette raison, soutient la lutte afin d'essayer de convaincre le jury de la

mauvaise foi avec laquelle toute la procédure a été conduite, en tenant compte de l'attitude du public en général sur cette affaire. Il paraît évident, cependant, qu'il a une tâche difficile à remplir.

Ainsi, Zola devra prouver, sous peine d'aller en prison, justement ce qu'on ne lui permettra pas de prouver.

Et comme la consigne a été suivie à la lettre ! Pendant que les généraux, en grand uniforme, la poitrine toute constellée de décorations, pouvaient faire, aussi souvent qu'ils le voulaient, des discours aux jurés, le défenseur de Zola recevait l'ordre de se taire s'il exprimait le désir de répondre pour son client. Et quand Esterhazy, ce comte autrichien devenu officier français, tournait le dos à Labori et refusait de dire une parole, le juge laissait faire. Est-ce qu'en Canada on n'aurait pas puni ce témoin pour mépris de cour ? Cet Esterhazy que les cléricaux réunis aux communces acclamaient dans Paris, que les généraux embrassaient publiquement après l'avoir acquitté à huis-clos, quelles sanglantes injures n'a-t-il pas écrites contre le peuple français et contre l'armée qui se glorifie de l'avoir dans ses rangs ?

Dans une lettre qu'il écrivait à Mme de Boulancy, l'Esterhazy disait : "Le général Saussier est un clown. Les Allemands ne voudraient pas le montrer dans un cirque." — "Si les Prussiens arrivent jusqu'à Lyon, ils n'auront qu'à laisser de côté leurs fusils et à prendre des fouets pour chasser devant eux les Français", etc. L'autrichien a-t-il nié l'exactitude de ces faits ? Il les a confirmés en ces termes :

"Mme de Boulancy est ma tante. Je l'ai-
mais comme une mère et j'avais l'habitude de
lui écrire tout ce que j'avais sur le cœur. Au-
jourd'hui on utilise ces lettres contre moi ! En
ce qui me concerne, je n'emploierai jamais de
tels moyens."

Ainsi, ce commandant, originaire d'un des
pays de la triplice, avait non-seulement sur le
cœur le général Saussier, alors gouverneur mi-
litaire de Paris, mais tous les Français, soldats
et citoyens, qu'il représente comme des

lâches à sa chère tante, et à laquelle il avait,
d'ailleurs, la louable habitude d'ouvrir son
cœur d'allemand, gonflé de mépris pour ceux
qui le portent sur leurs épaules à cette heure.

Et voilà l'ami des officiers de l'état-major
français ! Voilà l'homme pour qui Paris se pas-
sionne ; voilà le héros du jour en France, qui
recueille les acclamations, tandis que Zola, lui
le bon Français, qui a puisé assez de courage
dans son amour de la justice et de la vérité
pour braver la tempête soulevée par la cléricail-
le anti-semite et par les débris de la commune,
est conspué, menacé de mort, jeté en prison.

Nous renouons à comprendre !

Mort aux Juifs !

Quelqu'ait été la façon plus ou moins odieuse
dont ont été conduits les débats dans le procès
Zola et dans le procès Esterhazy, qu'un ancien
ministre radical, M. Yves Guyot, a justement
qualifié de "parodie judiciaire," il est autre
chose dans toute cette affaire qui nous révolte :
c'est cette sottise campagne d'intolérance contre
une religion et une race persécutées presque
sans interruptions depuis vingt siècles, campa-
gne qu'on semble vouloir introduire dans notre
tranquille patrie, c'est ce cri imbécile de "Mort
aux Juifs !" parce que Dreyfus aurait trahi, ce
qui n'est pas prouvé.

Ce qui nous indigné, c'est le sac des
maisons juives en France et en Algérie pour
punir leurs propriétaires du crime supposé d'un
innocent peut-être. Comme si les juifs fran-
çais, il y a vingt-huit ans, auraient en raison de
crier "Mort aux catholiques !" et de piller les
magasins de Paris, parceque Bazaine, un catho-
lique, a livré aux Allemands, non pas, lui, un
bout de papier dont l'existence est contestée,
comme dans le cas de Dreyfus, mais une armée
de 100,000 hommes, ses drapeaux, ses généraux,
et une forteresse avec ses canons et tout son
matériel de guerre. Voilà du palpable.

Comment ! voudrait-on refuser aux Juifs

(Suite à la 6e page)

Les Patriotes du Nord

DAVID MARSIL ET WILFRID PREVOST

Deux types de force, de vigueur physique et intellectuelle, survivants d'une génération de lutteurs, représentants de familles au caractère viril, à la tête ardente, au sang chaud, où les glaces de la vieillesse n'ont pas le temps de se former. Jeunes, bruyants, passionnés malgré leur soixante ans, aimant le plaisir comme à vingt ans, et cependant sérieux quand il le faut, instruits, attachés à leurs professions, deux têtes capables de tout comprendre et de tout faire, deux natures originales comme on n'en trouve guère, où l'on voit mêlés et en ébullition les éléments les plus disparates, le diamant, l'or, l'argent, le fer et le plomb, où tout se transforme comme par enchantement.

Rudes, violents, rugissant parfois comme des lions et un instant après doux comme des agneaux ou des Conseillers législatifs, Marsil surtout, quand le cœur est touché. L'un, Marsil, médecin instruit, chirurgien distingué, l'autre, Prévost, avocat habile, tous deux tribuns puissants ; inondant les assemblées des laves brûlantes de leur éloquence, faisant retentir l'air dix lieues à la ronde de leurs imprécations à la Camille, ébranlant les murs du Conseil législatif des éclats de leurs voix formidables. Aimant les périodes sonores, les invocations à la liberté, au patriotisme, à l'indépendance, aux sentiments humanitaires, tout cela accompagné d'arguments et de raisonnements solides.

Faits pour les assemblées populaires, pour les réunions tumultueuses, déplacés plus ou moins, par conséquent, dans le Conseil législatif dont ils ne pouvaient entendre leurs voix s'y firent entendre la première fois. L'huissier de la verge noire faillit en perdre connaissance ; la verge lui tomba des mains et il crut qu'il rêvait, qu'il assistait à une séance de la Convention de 1793. Les petits pages accoutumés à l'éloquence douce et paisible des honorables conseillers eurent l'idée de s'enfuir, et l'orateur se demanda si on ne devait pas enlever la masse pour l'empêcher d'entendre des accents aussi profanes.

Il ne suffit pas de les entendre, il faut les voir, Marsil surtout, avec sa taille de géant, et sa tête immense couverte d'une forêt de cheveux blonds descendant sur ses larges épaules. Il faut le voir, lorsque secouant sa large crinière

et se battant les flancs de ses larges mains, rugissant comme un lion, il menace ses adversaires. Et l'autre moins grand, moins gros, plus trappu, plus vif, plus violent, plus rugissant, aussi noir que l'autre est blond.

C'est un spectacle !

Ils ne sont plus tout à fait ce qu'ils étaient, ils ont fini par subir l'influence du milieu, de l'entourage, on dirait maintenant deux lions muselés ne faisant entendre des rugissements de temps à autre que pour l'acquit de leur conscience.

Mais c'est dans leur chambre privée qu'il faut les voir, dans ce qu'on appelle "La chambre des patriotes." Là, pas de muselage, pas de déguisement, ils sont chez eux et ils donnent libre cours aux flots de leur éloquence grandiose, depuis huit heures, quand le Conseil législatif ne siège pas, jusqu'au lendemain matin à trois ou quatre heures. On va à la chambre des patriotes en pèlerinage comme les Mahométans à la Mecque ; on est sûr d'y trouver la guérison de la mélancolie et de toutes ces tristesses de l'âme. Là, vous pouvez entrer à toute heure et vous y trouverez nos deux patriotes, les cheveux et la barbe en désordre, la chemise ouverte sur la poitrine, les bretelles battant les reins, la pipe à la bouche et le verre pas bien loin, parlant, riant, gesticulant, prêts à pérorer sur tout, à raconter toute sorte d'histoires, et à discuter sur tous les sujets avec une verve, un entrain, une vivacité et une force inépuisables.

Là, vous apprendrez l'histoire des patriotes, si vous ne la connaissez pas. Mais malheur à vous, si vous osez, sur un pareil sujet, exprimer des doutes et même manquer d'enthousiasme. C'est à qui des deux alors vous accablerez d'imprécations, et, en vain, vous essaieriez d'arrêter le torrent qui vous inonde. Une seule chose peut vous sauver, c'est que pour un mot ou une assertion risquée faite par l'un d'eux, l'autre lui tombe dessus. Alors c'est la lutte d'Agamemnon et d'Ajax avec toutes les apostrophes, le vocabulaire de gros mots qu'Homère met dans la bouche de ses héros. Ils sont superbes à voir et à entendre dans leur colère, et vous ne pouvez vous empêcher de rire et applaudir en même temps. Le tout se termine heureusement par un verre de vin.

Le lendemain-ils sont à leur poste, graves comme des rabbins, et se préparent froidement à la discussion des questions inscrites à l'ordre du jour.

Je ne serais pas juste si je me contentais d'une simple vue de surface de ces deux hommes.

Leur exubérance de vie et de langage, leur nature démonstrative et bruyante ne les empêchent pas d'avoir de bonnes et fortes têtes, de grandes qualités.

Le docteur Marsil n'est pas patriote qu'en apparence, il l'est sincèrement et profondément dans ses actes comme dans ses paroles. Cette grosse charpente, taillée à grands coups de hache, cache, sous sa rude écorce, une grande noblesse de sentiment, un amour passionné du vrai et du beau, une sensibilité de femme, un cœur de héros, une nature d'artiste. On ne dirait pas à le voir, à l'entendre parfois, qu'il joue l'orgue de sa paroisse depuis vingt-cinq ans et chante l'*Ave Maria* ou le *Sulutaris hostia* avec l'accent convaincu d'un trappiste ou d'un bénédictin.

Je viens de dire qu'il a un cœur de héros, je n'exagère pas. Il n'est pas seulement le successeur de Chénier à Saint-Eustache comme médecin, il est l'héritier de son courage et de son patriotisme, et s'il eût vécu en 1837, il se serait battu et il serait mort comme Chénier, les armes à la main.

Son état normal n'est pas l'excitation, c'est plutôt le calme, la douceur, l'esprit de conciliation avec un peu de rêverie et d'indolence. Il faut pour mettre cette grosse machine en mouvement des circonstances spéciales, l'influence de la lutte, de la discussion, le contact de certains hommes remplis d'électricité comme Wilfrid Prévost.

La question Riel, par exemple, eut le pouvoir de l'émouvoir ; de tous les orateurs qui enflammèrent à cette époque l'opinion publique, Marsil fut, peut-être, le plus populaire.

Comme j'étais à cette époque président du comité Riel, je ne manquais jamais de l'inviter à nos assemblées populaires, et il remportait des succès remarquables. Il paraissait à sa place, sur le Champ de Mars, en face d'une foule de dix mille personnes ; un pareil auditoire convenait à sa taille et à sa voix ; le peuple aimait le voir et l'entendre.

Il aurait fait un superbe acteur, personne n'aurait mieux joué les rôles tragiques, il aurait eu des poses, des gestes et des éclats de voix à faire dresser les cheveux sur toutes les têtes.

Un jour, c'était en 1871, j'allai le voir à Saint-Eustache pour avoir des renseignements sur les événements de 1837 et voir les lieux immortalisés par la résistance héroïque de Chénier.

Il était tard, lorsque nous partîmes pour aller visiter le cimetière, mais il faisait un beau clair de lune. Marsil me conduisit à l'endroit où Chénier était tombé en lançant une dernière

balle aux Anglais, et là il se mit à me raconter ce qui s'était passé et l'occasion, le sujet, les circonstances l'inspirant, il fit un véritable discours. Cet homme immense, tout habillé de blanc, parlant au milieu des tombes pendant la nuit ; cette voix qui éclatait comme des coups de tonnerre ou grondait comme des tremblements de terre, ces grands bras qui menaçaient les clochers de l'église, cette énorme chevelure blonde presque blanche qu'il agitait sur ses larges épaules... tout cela contribuait à rendre le spectacle dramatique, presque effrayant. Je croyais, à tout moment, que les tombeaux allaient s'ouvrir et que Chénier lui-même, drapé, dans un suaire, allait apparaître. Je me demandais si je n'étais pas en face d'une apparition fantastique, d'un fantôme funèbre, si je n'entendais pas la trompette du jugement dernier.

Il y avait un beau tableau à faire avec cette scène que je n'oublierai jamais.

Il serait curieux, intéressant de chercher à savoir ce que des hommes, des amis avec lesquels nous vivons auraient pu être à une autre époque, dans un autre milieu. Je me demande même quelquefois si nous ne constaterons pas plus tard que des hommes semblables à nous ou ayant à peu près le même caractère et la même intelligence ont vécu à une autre époque, dans des circonstances différentes, et nous serons peut-être surpris de voir ce qu'ils ont fait.

Ce serait un sujet d'études et de comparaisons.

Par exemple, transportez David Marsil et Wilfrid Prévost dans un autre pays, à une époque tourmentée, où le despotisme et la liberté seraient aux prises, et vous pouvez vous faire une idée du rôle qu'ils pouvaient jouer. L'histoire de certaines époques, reconstituée avec des hommes vivant de nos jours, offrirait bien des surprises. On serait stupéfait de voir ce que les hommes les plus sages, les plus calmes, de notre temps, des hommes qui se contentent d'être marguilliers ou conseillers législatifs, auraient été à une autre époque et on ne serait pas moins étonné de voir comme des Danton, des Robespierre, des Vergniaud, des Brissot auraient été, dans des circonstances différentes, des citoyens doux et paisibles, des avocats, des médecins ou des notaires vénérables.

Mais il y a une grande différence entre Marsil et Prévost sous le rapport moral ou intellectuel comme sous le rapport physique. Leur ressemblance, lorsqu'ils vont ensemble et qu'ils

(Suite à la 12e page)

(Suite de la 3e page)

les droits de tout homme à la liberté de conscience et d'opinions reconnue par la Révolution de 1789 ?

La France regrette-elle le temps des guerres religieuses ? Pour quelle raison voudriez-vous refuser à une race, à une religion les droits reconnus au reste de l'humanité, à la liberté, à la prospérité, à la sûreté et à la résistance à l'oppression ?

Mais cette résistance à la persécution dont la *Declaration* reconnaît le droit incontestable à tout opprimé, les Juifs n'y font point appel. Et à Montréal même où un journal soi-disant libéral souffle depuis quelque temps le feu des passions aveugles contre des confrères à cause de leur qualité de Français ou de juifs, est-ce qu'on voit ces derniers protester contre une attitude aussi méprisable ? Au contraire, ils gardent en face des provocations une réserve digne qui leur vaut les sympathies de tous ceux qui connaissent le prix de la liberté.

La *Patrie* de Beaugrand qui parle de juiverie et reproche à des journalistes de talent leur qualité de Français ? C'est bon pour le *Trifluvien* et la *Vérité*, ça ! Demandez voir au chevalier de la Légion d'honneur ce qu'il en pense.

Ah ! quel spectacle affligeant et ridicule à la fois, ces dernières manifestations de Paris devant le monde entier. Le parti clérical, les conservateurs, les partisans du droit divin, bras dessus bras dessous avec ce que la République a laissé vivre en France de pétroleurs, de septembriseurs et de partageux de 71. Drumont, le général en chef des antisémites, l'homme recommandé par tous les curés de France et du Canada, donnant la main à Rochefort, l'affreux Rochefort, le déporté de Nouméa, un de ces communards qui ont fusillé Mgr Darboy, massacrés à coup de crosse des prêtres, des religieux et jusqu'à des femmes.

Et c'est ce qui nous dégoûte infiniment.

Tous ces enragés ont réussi à tromper le peuple de Paris, à l'aveugler ; et maintenant ils n'ont qu'un signal à donner, et le sang d'innocentes victimes coulera à flot dans les rues. Les bons Français eux-mêmes se sont laissés

saisir au piège. On leur a dit que l'armée était insultée, et ils se sont joints aux haïneux qui ont bien d'autres soucis que de défendre l'honneur de l'armée qui n'était pas attaqué. Nous comprenons la noblesse de ce sentiment chez la nation française, si jalouse de son honneur, si fière de sa belle armée dont les fanfares triomphales ont réveillé les échos de toutes les capitales d'Europe. C'est pourquoi ils sont d'autant plus vils ceux qui battent la breloque sur ce sentiment si beau d'admiration pour la gardienne intrépide du territoire de France.

Qu'on ne nous dise pas que c'est la France entière qui renie les vieux et glorieux principes du libéralisme pour épouser la cause de Drumont, de l'antisémitisme, ce frère de lait du cléricalisme politique, l'ennemi de la tranquillité des Etats sur les débris duquel Gambetta a voulu fonder la troisième République qui, par une amère ironie du sort, paraît aujourd'hui le considérer comme un auxiliaire indispensable. Ah ! si Gambetta eut vécu quelques années de plus, il aurait mis la France en garde contre ce qui arrive en ce moment : "L'Antisémitisme, se serait-il écrié de nouveau, voilà l'ennemi !"

Non ! qu'on ne nous dise pas que c'est la France qui veut poursuivre l'œuvre de haine ébauchée par les antisémites, ou, de par Dieu, sur le vieux sang gaulois qui coule en nos veines, nous ne la reconnaitrons plus, cette glorieuse et chère France, pour le cœur vibrant de l'humanité, pour la lumière radieuse, guide des peuples dans la marche vers le bonheur et la gloire, dans la paix d'une union fraternelle.

L'agitation d'aujourd'hui n'aura qu'un temps, car la source de la justice, de la générosité dans le cœur du Français n'est pas tarie ; le bon sens populaire reprendra le dessus, et, plus haut que jamais, il fera retentir sa belle devise qui résume les aspirations, les droits et les besoins de tout être humain :

Liberté, Égalité, Fraternité !

MM. HAMEL & VERRER, de la rue Saint-Joseph, 133, à Québec, sont nos représentants pour la vieille capitale et pour Lévis.

SOINS AUX MALADES

CHAPITRE III

Le bain

(Suite)

Pour changer le drap de dessus sans découvrir le patient, étendez le drap net sur les couvertures avec une couverture par dessus, et retirez ceux de dessous.

Lavez les dents avec un linge propre trempé dans l'eau de borax ou, ce qui est préférable, procurez-vous chez votre pharmacien un flacon de "*Alkaline and Antiseptic Tablets*," qui servent à la fois à nettoyer et à rafraîchir.

Si les lèvres ou la peau sont rudes ou gercées (crevasées) humectez-les plusieurs fois par jour avec le "*Hind's Honey and Almond Cream*."

Pour baigner un enfant qui a peur de l'eau, mettez une petite couverture sur la cuve, posez-y l'enfant et laissez-le descendre tranquillement dans l'eau.

Si on administre un bain d'éponge pour diminuer la chaleur causée par la fièvre, il faut mettre un peu d'Alcool ou de Bay Rum dans l'eau et s'abstenir d'essuyer la peau à sec, pour permettre à l'humidité de produire un rafraîchissement par l'évaporation.

CHAPITRE IV

Le lit

Le meilleur lit pour un malade est un sommier élastique en fil métallique tissé, avec un matelas de crin mou. Un lit de plume doit être évité autant que possible.

Pour faire le lit, étendez un drap net sur le matelas, bordez-le avec soin, et épinglez-le au quatre coins sous le matelas. De cette manière il reste uni et bien étendu, ce qui est le meilleur préventif contre les maladies du lit. On peut facilement acheter à la verge une toile de caoutchouc, d'une verge de large, ayant un peu plus que la longueur du lit, pour qu'on puisse la border aux deux bouts. On met cette toile dans un drap plié, on le pose au milieu du lit, et on fixe le tout avec les épingle sous le matelas à chaque bout du lit. Par ce moyen

on ménage le drap de dessous et on peut le changer facilement sans trop déranger le malade. Epinglez le drap de dessus au pied du lit et les bords libres. Mettez assez de couvertures, mais pas trop. Florence Nightingale a très bien dit: "On croit que l'état fiévreux est un symptôme de la fièvre; neuf fois sur dix il est causé par une surabondance de couvertures." Il faut un ou deux oreillers. La tête du malade ne doit pas être dans un trou. Retournez souvent les oreillers, afin de présenter à la tête surchauffée une surface fraîche.

Si le patient est très maigre, mettez un oreiller long et étroit entre les jambes pour empêcher les genoux de se toucher. Si le lit est mouillé ou souillé, souvent il est bon de placer sous le patient un vieux drap plié plusieurs fois et de lui mettre un petit drap à la manière d'une couche comme on fait pour les enfants. Dans ces cas il faut laver, essuyer et poudrer avec le plus grand soin les parties touchées par les évacuations.

Maladies du lit

Une pression continuelle exercée sur une partie du corps arrête la circulation du sang, et fait mourir les tissus par manque d'aliments. C'est la raison pour laquelle les maladies du lit se déclarent aux endroits qui supportent le poids du corps. Le bas de l'épine dorsale, les hanches, les coudes et les talons doivent être baignés chaque jour avec de l'alcool, qu'on laisse évaporer seul, puis saupoudrés avec de l'amidon (corn starch,) afin de renforcer la peau. Si on voit apparaître quelque rougeur, lotionnez les taches avec un mélange en parties égales d'eau de Goulard et de Teinture de Cachou, qu'on peu se procurer chez tous les pharmaciens, et continuez ce traitement pour faire durcir la peau.

(A suivre)

LA LIBRAIRIE ST-JEROME
STATIONERY AND FANCY GOODS
BLOC PARENT, SAINT-JEROME

Les tribulations

D'UN

Pêcheur à la ligne

9

PAR

A. BROWN

IV

—D'instinct, me conta plus tard Julien Tafforel, je compris que c'était mon rival qui m'interpellait et m'intimait l'ordre de décamper au plus vite. Je répliquai vertement et le priai de descendre jusqu'à moi afin de lui procurer les douceurs d'un bain forcé. Il préféra se retirer en me menaçant des rigueurs du garde-champêtre, des gendarmes, de tous les représentants subalternes de l'autorité. Cinq ou six *zut!* tout parisiens l'édifièrent sur les craintes qu'il m'inspirait.

Néanmoins, cette retraite quelque peu honteuse valut de chaudes félicitations à Félix Grandin. A dessein, Vincent Champignol exalta son courage et sa témérité, tout en adressant de violentes invectives à ce mystérieux pêcheur que nul ne connaissait, qui avait surgi tout à coup, qui s'emparait sans façon de la place des *autres*.

Le lendemain, Vincent Champignol précéda son adversaire sur le "champ de manœuvre." Lorsque Julien Tafforel arriva, il ne témoigna ni surprise ni dépit. Avec un sang-froid de praticien consommé et une sage lenteur, il prépara ses hameçons, amorça et jeta sa ligne à côté de celle du mercier.

Les adversaires se trouvaient enfin en présence et la bataille allait s'engager! Pendant une bonne heure ils ne quittèrent pas des yeux leurs flotteurs et ne s'adressèrent pas la parole. Il est vrai que rien ne mordit.

—C'est désespérant, dit enfin Vincent Cham-

pignol, on ne peut rien prendre... et pourtant, autrefois, c'était le meilleur endroit de la rivière.

—A qui l'apprenez vous? répondit Julien Tafforel d'un ton assez bourru; en quelques jours j'ai pris ici même plus de 20 kilos de poissons.

Il mentait effrontément, mais avec intention et pour susciter de vifs regrets.

—Vingt kilos! reprit Vincent Champignol, allons donc! Depuis que vous êtes ici, je vous observe du coin de l'œil et je constate que vous n'entendez rien à la pêche...

—Vraiment!... Et de quel cénacle faites-vous partie pour juger avec tant d'autorité? Y a-t-il une Académie de pêcheurs à la ligne et en êtes-vous le secrétaire perpétuel?

—Laissez là vos sottises plaisanteries... Vous avez une ligne flottante et vous la sortez à chaque instant de l'eau comme si vous pêchiez à la ligne volante... Est-ce connaître son métier que d'agir de la sorte?

—Chacun pêche comme il l'entend... Probablement, si vous n'étiez venu me troubler, j'aurais déjà une belle friture.

—Comment!... Mais c'est ma place que vous occupez.

—Votre place?... Excusez du peu!... Où sont vos titres de propriété? Exhibez-les afin qu'on examine si le notaire y a passé... Votre place!... Et pourquoi serait-elle plutôt à vous qu'à moi?... J'y suis, j'y reste... et j'y reviendrai constamment

—Je saurai vous l'enlever.

—Vous dites!...

—Je dis que c'est une infamie sans nom... Je viens ici depuis cinq ans et jamais personne n'a osé empiéter sur mes droits.

—Il faut un commencement à tout... Je n'abandonnerai ce lieu qu'après avoir dépeuplé la rivière... Et il y en a pour une minute, n'est-ce pas?

Et Julien Tafforel eut un geste assez irrévérencieux. C'en était trop. Vincent Champignol partit en jurant qu'il se ferait respecter et qu'il ne céderait pas ses prérogatives d'ancien "occupant" à un étranger, à un malap-

pris, à un croquant sans feu ni lieu probablement. Ça s'envenimait et c'était loin de prendre la tournure que j'espérais. Mais me souvenant que Cupidon est un dieu malin qui défie tous les obstacles, je conservai ma quiétude habituelle.

Dans la soirée, lorsque je vis Julien Tafforel, je reçus une bordée de reproches. Les affaires se gâtaient, et par ma faute. M. Champignol était très courroucé et jamais il n'arriverait à composition !

—Un peu de patience, répondis-je ; nous ne sommes qu'au premier acte de la comédie qui se joue ; attendez le dénouement... et, comme dans la plupart des comédies, vous verrez que ça finira par un mariage.

—M. Champignol est outré.

—Tant mieux... Après la tempête survient le calme, et tout habile pilote sait en profiter.

Depuis que le monde est monde, on prétend que l'amour opère des miracles, mais je suis à peu près certain qu'il a rarement transformé un artiste en pêcheur à la ligne, et surtout en ichtyologiste. J'omettais de dire que Julien Tafforel étudiait les poissons en s'aidant de volumineux traités d'histoire naturelle et de pisciculture, du *Dictionnaire de la pêche* de La Blanchère, de deux ou trois Manuels du parfait pêcheur à la ligne, et enfin de quelques ouvrages de vulgarisation "à l'usage des gens du monde."

L'élève était admirablement préparé à ces nouvelles études, car son père ayant eu l'intention d'en faire un médecin s'était efforcé de développer en lui des goûts scientifiques que les travaux de l'atelier n'avaient pas éteints. Il me surprit énormément lorsque, je ne sais à quel propos, il me désigna sans la moindre hésitation les différents ordres qui composent les séries des poissons osseux et des poissons cartilagineux.

Premièrement :

Les Acanthoptérygiens (perches, grondins, maquereaux, etc.) ;

Les Malacoptérygiens abdominaux (carpes, barbeaux, goujons, tanches, brochets, harengs, brèmes, etc.) ;

Les Malacoptérygiens apodes (anguilles, murenes, gymnotet. etc.) ;

Les Lophobranches (hippocampes, pégases, etc.) ;

Les Plectognathes (diodons, mûles, coffres, etc.) ;

Secondement :

Les Sturioniens (esturgeons, etc.) ;

Les Sélaciens (requins, scies, raies, roussottes, etc.) ;

Les Cyclostomes (lamproies, myxines, etc.).

Je n'énumère pas les sous-ordres, car je déclare franchement que si Julien Tafforel se retrouvait dans ce labyrinthe, moi je m'y perdrais aisément et ne retenais point les noms barbares avec lesquels il écorchait mes oreilles.

Ma surprise redoubla lorsque je constatai quelques changements dans l'ameublement un peu primitif du peintre. A la place d'un bahut en bois blanc, je remarquai cinq cloches à melons renversées et supportées par des trépièdes en fer. Elles étaient aux trois quarts remplies d'une eau limpide où s'ébattaient des poissons de diverses espèces.

—Ce sont mes aquariums, me dit Julien Tafforel.

—Ils sont fort bien installés, répondis-je.

En ce moment, le vieux Benamer entra portant un vase en grès.

—Monsieur Julien, dit-il de sa voix éraillée, j'ai donné quelques coups d'épervier à votre infention... J'ai attrapé seulement des ablettes et des goujons. Mais c'est "appâté," et ce soir, si la chance m'en veut, je vous procurerai des barbeaux, des carpes et des anguilles afin de garnir vos cloches... Ousqu'il faut mettre mon pot ?

—Laissez-le dans ce coin. Merci, père Benamer... A ce soir.

—Bonjour, monsieur Julien et la compagnie.

(A suivre)

IL N'Y EN A QU'UN

Pour guérir une bronchite grave, il n'y a qu'un spécifique vraiment bon, c'est le BAUME RHUMAL, essayez-le 25c. partout.

Avant la lettre

THÈSE.—(Suite.)

Je dis 3o *Dans les circonstances, c'est-à-dire étant supposé l'existence du mandement déjà connu ; l'existence dans notre pays d'un nombre considérable d'ennemis secrets qui font des efforts inouïs pour renverser l'Eglise du Christ et anéantir la nationalité canadienne-française ; l'existence d'une multitude de journaux impies répandant à flot chez le peuple le poison des mauvaises doctrines, la défiance et le mépris de l'autorité ecclésiastique ; cette tendance chez le peuple vers les idées libérales et antichrétiennes qui ont bouleversé la France et les vieux pays ; ces différences de race et de religion qui existent dans le Canada, notre patrie ; c'est esprit de parti qui existe surtout chez les Canadiens-français et qui, hélas ! divise leurs forces, même aux moments les plus critiques et où la justice requièrerait impérieusement l'union ; ce droit d'intervention reconnu au gouvernement fédéral par le plus haut tribunal de l'empire et cette mauvaise foi du gouvernement manitobain manifestée par son obstination à ne pas réparer l'injustice.*

Je dis 4o *C'est sacrifier les droits des catholiques.* En effet, ou bien Manitoba rendra pleine et entière justice c'est-à-dire rétablira les écoles séparées, ou bien il ne rendra qu'une partie des droits ravis aux catholiques, c'est-à-dire certains avantages, mais non les écoles confessionnelles. Dans le dernier cas, c'est le sacrifice de nos droits en attendant qu'une occasion favorable enlève l'autre partie ; dans le premier cas c'est une liberté éphémère qui disparaîtra avant longtemps comme une fumée ; c'est un éclair de justice qui nous laisse entrevoir l'abîme réservé à nos coreligionnaires du Manitoba ; c'est une ruse de nos adversaires qui semblent laisser entre nos mains la victoire pour mieux nous anéantir en temps opportun.

En effet, est-il quelqu'un assez sot pour croire que cette majorité d'hommes aux idées antichrétiennes qui vient de jurer devant le peuple

une haine éternelle aux écoles confessionnelles, va changer subitement de dispositions et restituer de bon cœur et pour toujours aux catholiques leurs écoles séparées ? Que les vrais patriotes et que les amis de la justice ne se fassent pas illusion ; si Manitoba annule les lois de 1890 et rend aux enfants de l'Eglise leurs écoles et leurs droits, ce sera dans le perfide dessein de les enlever avec plus de sûreté dans un avenir prochain ; ce sera pour faire triompher le libéralisme avec ses principes antichrétiens et révolutionnaires ; ce sera pour diminuer davantage la confiance et le respect dûs à l'autorité ecclésiastique, car cette justice momentanée sera le meilleur moyen de persuader au peuple que les évêques et la masse du clergé ont eu tort d'appeler traîtres ceux qui ont semé la division et voté contre la seconde lecture du bill rémédiateur ; ce sera pour donner aux ennemis de l'Eglise un moment de répit afin de propager davantage leur doctrine révolutionnaire ; ce sera pour faire arriver à Ottawa une députation plus radicale et plus favorable à leurs idées, et alors, plus certain du terrain qu'aujourd'hui, on enlèvera de nouveau les écoles séparées non seulement dans le Manitoba, mais dans toutes les provinces du Dominion et cette fois ce sera pour toujours ! En vain le clergé élèvera la voix, son autorité sera foulée aux pieds même par les catholiques ; en vain les bons et les amis de la justice s'uniront pour combattre en faveur du droit méconnu, car ils seront écrasés par les méchants nombreux alors comme le sable du rivage ; le pays sera mûr pour la révolution.

Je dis 5o *C'est mépriser l'autorité épiscopale.* L'autorité ecclésiastique, après avoir inutilement supplié pendant le dernier parlement les catholiques de s'unir et de voter en faveur de la loi remédiatrice, a cru qu'il était de son devoir, pour le plus grand bien de la religion, de faire aux députés catholiques une obligation grave de rendre au Manitoba ses écoles séparées par une loi fédérale. Ce document épiscopal a été approuvé par tous les évêques du pays. On ne peut refuser aux évêques ce droit d'intervention pour déterminer le moyen de ré-

gler une question religieuse, car qui a droit de déterminer la fin a aussi droit de déterminer le moyen. Or régler la difficulté scolaire du Manitoba par une enquête ou par un compromis, n'est-ce pas mépriser l'autorité épiscopale? N'est-ce pas pour un catholique fouler aux pieds l'ordre de ses supérieurs? Se séparer du jugement ecclésiastique sur une question religieuse pour suivre son opinion personnelle, n'est-ce pas pour un laïque un acte d'insubordination, d'orgueil et d'impiété qui approche de la folie? En vain le chef du parti libéral prétend régler la question scolaire et rendre justice pleine et entière sans froisser personne. Qu'il n'oublie pas ce grand homme qu'il faudra satisfaire et les Anglais et les Canadiens-français et les catholiques et les protestants et les fanatiques et les amis de la justice et les fils de Satan et les enfants de Dieu, cet illustre chef d'un grand parti, malgré le grand respect qu'il porte à toutes les religions; malgré sa condescendance pour toutes les nationalités, malgré la prétention qu'il a de posséder dans sa raison une infailibilité plus grande que celle de l'Eglise et des principes plus vastes et plus conciliants que ceux de la religion, ce grand chef, dis-je, ne pourra jamais faire mentir ces paroles du Christ: Nul ne peut servir deux maîtres, car il lui est impossible de se montrer fils soumis, respectueux et dévoué de l'Eglise de Dieu à moins de régler la difficulté scolaire par une loi fédérale forçant les ennemis à rendre justice comme lui commandent ses chefs spirituels. Tant que Rome n'aura pas condamné l'attitude de l'épiscopat canadien et son mandement, s'éloigner de cette direction, c'est pour un catholique faire l'œuvre de Satan et blesser gravement sa mère l'Eglise de Dieu.

Je dis 60 *C'est exposer grandement la religion et la patrie.* En effet, la sécurité publique exige que le voleur soit non seulement forcé à restituer ce qu'il a pris, mais qu'il soit de plus châtié et mis en état de ne plus se livrer au pillage. D'après ce principe, le gouvernement manitobain ayant ravi aux catholiques leurs droits aux écoles séparées, la sécurité publique exige que l'autorité fédérale non seulement force le

coupable à réparer son injustice mais aussi prenne des mesures pour l'empêcher de troubler de nouveau l'ordre public. Ce but ne peut-être atteint que par une loi fédérale enlevant au gouvernement coupable la puissance de commettre de nouveaux attentats sur cette matière. Cette sévérité aura pour bon effet de modérer et même d'arrêter les fanatiques soit en religion, soit en politiques, soit en nationalité; autrement nous pouvons nous attendre à voir le pays sans cesse troublé et les droits des individus et des minorités seront foulés aux pieds par les méchants qui seront certains de l'impunité.

Je dis 70 *C'est faire triompher le fanatisme et l'impie.* Pour les graves raisons ci-dessus, le clergé catholique d'une voix presque unanime a proclamé bien haut que tous les catholiques et tous les amis de la justice devaient s'unir pour faire adopter en chambre le seul moyen capable de rendre justice, c'est à dire une loi réparatrice. Ce même clergé placé entre deux partis politiques en majorité hostiles aux enseignements de la raison et de l'équité naturelle n'a pas jugé à propos de s'inféoder à aucun de ces deux partis mais a mis plus de confiance dans le parti conservateur parce qu'au moins dans ce parti une forte minorité plaide de bon cœur et avec zèle la cause de la justice.

(A suivre)

Livres, Journaux, Etc.

(Il sera rendu compte dans ce journal de tous les ouvrages dont on nous enverra un exemplaire.)

Valse espagnole, sérénade charmante d'Olivier Métra. Prix 50 cts. Collection Turcotte, Montréal.

— Assurez votre vie dans la GREAT WEST, compagnie qui a obtenu une moyenne de sept pour cent sur ses placements depuis son organisation. Ses placements sont sur des propriétés de ville rapportant des bénéfices.

Seul agent pour le district: M. JOS CORBEIL, Saint-Jérôme.

(Suite de la 5e page)

s'influencent ou s'électrissent mutuellement ne va pas beaucoup au-delà de l'écorce ou de l'enveloppe.

Marsil sommeille, dort même après une grande surexcitation, il sent le besoin de se reposer et il est pendant des mois le plus calme des hommes; l'étude, la réflexion et le travail l'absorbent alors complètement.

Prévost dort peu; point de repos pour cette nature ardente, nerveuse, violente, pour cet esprit remuant, actif et curieux. Il est toujours en mouvement comme le Juif errant, mais un Juif errant qui a plus de cinq sous dans son gousset, car il est riche; il a trouvé moyen de se faire à la campagne en exerçant sa profession d'avocat, une jolie fortune. Ce qui prouve que sous des dehors si bruyants, il cache un esprit pratique, positif, ingénieux, subtil, une intelligence vigoureuse.

Les lois sur les cours d'eau, les fossés, les clôtures de ligne, le mariage, la communauté et les substitutions n'avaient pas de secrets pour lui.

C'est un Prévost. Ils étaient une demi-douzaine de frères, tous se ressemblant par la chaleur du sang, la vigueur de l'esprit et du corps, tous plus ou moins légistes, notaires, avocats, orateurs, même ceux qui étaient médecins, comme Jules, par exemple... Il fallait les voir et les entendre quand ils étaient ensemble la maison avait besoin d'être solide. Mais le plus écouté parmi eux, celui qui réussissait le plus à faire accepter son jugement était Ménassippe, un notaire dont les connaissances et le jugement étaient peu ordinaires.

Tous libéraux aussi et terribles dans la lutte, infatigables, marchant nuit et jour pendant des mois. Quelles luttes ils ont faites, à Terrebonne, aux Deux-Montagnes! Ils étaient les sentinelles avancées, les piliers du parti libéral dans cette partie du pays, mais là, comme ailleurs, ils avaient à combattre les influences les plus formidables. Sans eux, le parti conservateur aurait été complètement maître des comtés du Nord, dans le district de Montréal.

Wilfrid Prévost a été pendant longtemps, dans cette partie du pays, le tribun le plus fort du parti libéral, l'adversaire le plus redoutable des Chapleau, des Morin, des Daoust, et des Nantel.

On peut se faire une idée de l'effet que produisait sur les masses la parole passionnée, vigoureuse et solide, l'éloquence enflammée et pratique en même temps, la voix éclatante et

le geste puissant de cet homme taillé en tribun.

Lorsqu'il partait en campagne avec son ami Marsil, son frère Jules, de Saint-Jérôme, et le Dr Duchesneau de Terrebonne, le peuple jubilait à la pensée des combats terribles auxquels il allait assister et le parti conservateur se hâtait de lancer contre eux ses meilleurs guerriers. Presque toujours battus, ils revenaient du champ de bataille fatigués mais indomptés et bien décidés à prendre leur revanche.

Mercier aimait ces lutteurs infatigables, il s'était battu à leurs côtés. Il admirait leur courage et leur vigueur. Aussi, quand il arriva au pouvoir, il ne manqua pas de leur témoigner son amitié en les appelant au conseil législatif.

Ensemble, ils avaient été à la peine, ensemble ils furent à l'honneur et le peuple disait: "Ils l'ont bien mérité."

L. O. DAVID

SANTE PERDUE ET RETROUVEE

Histoire des essais d'un jeune garçon

Il grandissait trop vite et sa sante s'en allait. Plusieurs mois de soins medicaux ne lui font aucun bien. Ses parents pres- que decourages.

Du "Beaver", de Napanee.

Il est vraiment pitoyable de voir des jeunes garçons qui semblent promettre beaucoup pour l'avenir, frappés par la maladie, dont souvent ils ne reviennent que par une espèce de miracle. Ayant entendu parler d'un cas de ce genre, un reporter se rendit auprès de M. J. J. Smith, demeurant près de Fredericksburg Station, dans le comté de Lennox, et lui demanda des détails au sujet de la guérison de son fils, qui avait été bien malade, et que les Pilules Roses du Dr Williams avaient guéri. M. Smith est un des plus anciens citoyens de la localité, et un descendant direct des loyalis-

tes des Etats-Unis, ayant résidé sur la ferme qu'il accupe actuellement, pendant toute sa vie. Par conséquent, il est parfaitement connu dans tout le district. En réponse aux questions du reporter, il donna les détails qui suivent : " Mon fils Standley, tomba malade le premier février 1895. Il devint très sourd et endurait constamment une douleur engourdisante à la tête. Il devint d'une grande faiblesse et un tel état pourrait plutôt s'appeler "faiblesse musculaire générale". Il endurait de grandes douleurs dans le dos, et n'avait pas d'appétit ; il continua à affaiblir sans interruption et, finalement, il perdit tout courage. Il n'avait pas plus de couleurs qu'il y en a sur un morceau de papier blanc. On consulta un médecin dès l'apparition de la maladie. Il examina soigneusement le cas, déclara que le sens auditif était affectée par une surdité catharale, les douleurs au dos provenant de rhumatisme musculaire, et les continuelles sensations de fatigue et la faiblesse générale étant dues à une croissance trop rapide. Tous ces désordres réunis, joints aux effets rétroactifs de la grippe en avaient fait une ruine physique. Il reçut des soins médicaux pendant quatre mois. Il fut très bien traité pour sa surdité par le médecin qui réussit à lui remettre l'ouïe en ordre, mais, du reste, aucun mieux ne se produisit. Il prescrivit des soins particuliers touchant l'alimentation, déclarant que c'était tout ce qu'il pouvait faire... Afin de jeter plus de lumière sur le cas qui nous occupe, je dois dire, qu'à cette époque, il avait au delà de douze ans, ayant grandi avec une rapidité telle qu'il dépassait la taille d'un adolescent de six ans plus âgé. Le médecin avait dit que les remèdes ne lui seraient d'une utilité, et que tout devait venir de l'alimentation. Nous nous sentions, naturellement, fort découragés devant une telle perspective, ne sachant quelle ligne de conduite suivre, pour l'avenir. Nous en étions là quand un pharmacien de Napanee, qui avait composé de nombreuses ordonnances, recommanda l'essai des Pilules Roses du Dr Williams. Le premier juin, nous achetâmes trois boîtes de pilules et commençâmes le traitement.

Après avoir épuisé la deuxième, son appétit, qui, auparavant était pauvre et inconstant, s'améliora merveilleusement. Il continua le traitement jusqu'à épuisement de sept boîtes. Avec le retour de la vigueur, les forces reparurent, et tous les signes de rhumatisme musculaire s'évanouirent et il regagna promptement les belles et fortes couleurs de la santé ; il pouvait faire une somme considérable de travaux légers sur la ferme, tels que conduire le moteur, la moissonneuse et le rateau à cheval. Depuis, il a fréquenté l'école régulièrement et depuis un an, il n'a eu aucun symptôme de sa maladie." Mme Smith parlant sur le sujet corrobora tout ce qui avait été dit, concernant le cas de son fils, et est plus que jamais convaincue de l'efficacité des Pilules Roses du Dr Williams, comme remède qui donne la santé.

Les Pilules Roses du Dr Williams sont un reconstituant de sang et un restaurateur des nerfs. Leurs propriétés vivifiantes s'imprègnent dans le sang, chassant ainsi la maladie du système. Il y a de nombreuses imitations colorées en rose, contre lesquelles le public doit être mis en garde. Les Pilules Roses véritables ne peuvent être obtenues qu'en boîtes, dont l'enveloppe qui les entoure porte la marque de commerce entière : "Les Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pâles." Refusez tous les autres.

VIN MORIN

Creso phates

à la creosote et aux hypophosphites

Soulage immédiatement et guérit ensuite toutes les faiblesses ou maladies pulmonaires : Toux, Bronchite, Asthme, Catarrhe, Consommation, etc.

Demandez le *Vin Morin* et n'acceptez jamais un substitut pour aucune raison.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

25c. RIEN QUE CELA

Pour une bouteille de *BAUME RHUMAL*, et quelle somme de soulagement nous procure ce remède, la toux, le rhume obstiné, rien ne lui résiste.

Le Courrier des Etats-Unis

SEUL JOURNAL D'AMERIQUE

Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA

Payable invariablement d'avance

	Un An	Six mois	3 mois
Edition Quotidienne (Courrier du Dimanche compris)	\$12 60	\$6 30	\$3 40
Courrier du Dimanche (paraissant le dimanche matin)	2 50	1 50	
Edition Hebdomadaire (paraissant le mardi matin)	5 20	2 60	1 50

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Poste (Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre de

H. P. Sampers & Co.,

195 et 197, Fulton Street, NEW-YORK

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, soussigné,
demeurant à rue
comté..... province.....
déclare souscrire à un abonnement de.....

A

L'EGALITE

Ci-joint \$..... en mandat, argent ou timbres-poste
pour l'abonnement et la prime. Numéro de la prime désiré :

Date.....

Signature :

COUPON-PRIME

✠ L'Egalite ✠

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes,

Coffres-forts, Poèles, Charbon, Horloges, &c.

LIQUIDATION DE

Stock de Harnais et de

VOITURES D'ETE & D'HIVER

Ces voitures sont garanties de première qualité.

☞ M. Lavolette achète le vieux caoutchouc à raison de \$1 50 les cent livres ☞

S. G. LAVIOLETTE

ST-JEROME

The Merchants Bank of Canada

Bureau chef.....Montreal

CAPITAL PAYE	\$6,000,000
FONDS de RESERVE	\$3,000,000

G. HAGUE,	Gérant-général.
THOMAS FYSIE,	Gérant général adjoint.
E. F. HEBDEN,	Surintendant des succursales.

SUCCURSALES DANS TOUTES LES CITES ET DANS LES PRINCIPALES VILLES
DE LA PUISSANCE DU CANADA

Fait toutes sortes de transactions de Banque.

Change Anglais et Américain acheté et vendu.

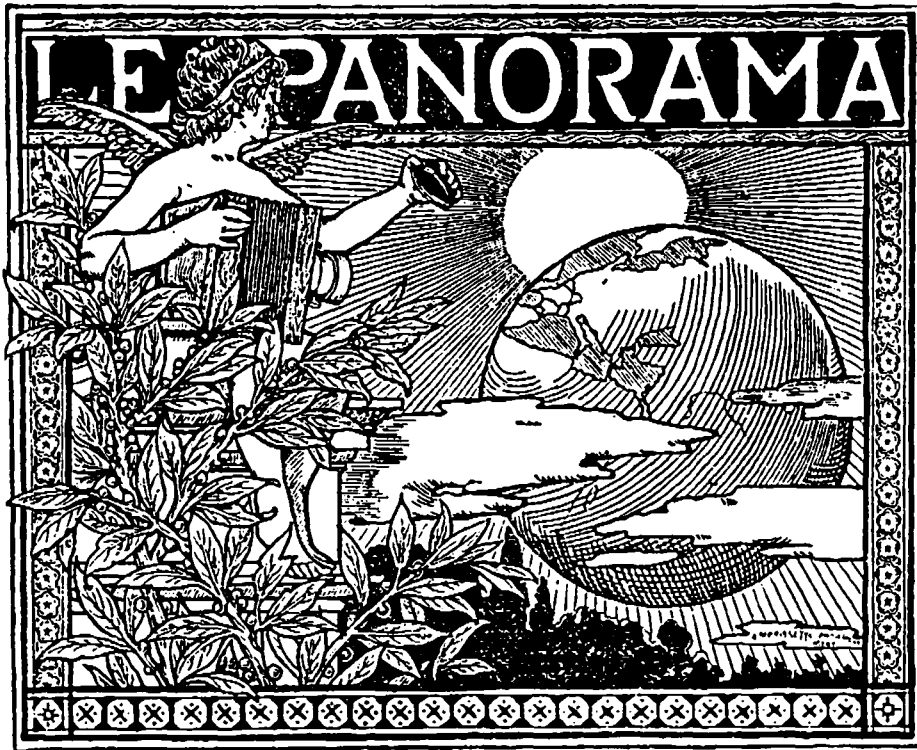
Nous escomptons les billets approuvés des manufacturiers, marchands, commerçants
cultivateurs.

Dépôts reçus et intérêts payés au taux courant.

Lettres de crédit émises payables en Chine, au Japon et dans tous les pays du monde

A. C. E. DELMEGE, Gerant

Succursale de St-Jérôme



PRIMES

PREMIERE SÉRIE — A tous nos abonnés pour douze, pour six et même pour trois mois, ainsi qu'à tous les lecteurs au numéro porteurs de notre coupon de prime, nous offrons un riche album du dernier

Panorama-Salon de 1897

Le Panorama reproduit les œuvres les plus importantes, — Peinture et Sculpture — exposées en mai et juin 1897 au Palais des Champs-Élysées et du Champ de Mars, à Paris. Une notice de M. Gaston Schéfer, critique d'art, accompagne chaque gravure. Le Panorama-Salon, avec ses seize belles photogravures en teintes variées, d'un travail irréprochable et d'un goût si exquis constitue une œuvre d'art vraiment riche et digne de figurer sur la table de n'importe quel salon. Aucun journal ou revue n'a encore offert, à titre gracieux une pareille prime à ses lecteurs. Nous la donnons absolument à tout abonné d'un an, de six mois ou de trois mois qui remplira le bulletin ci-contre et nous l'adressera avec le prix de l'abonnement et 5 cents pour l'expédition de la prime franco à domicile. Nous la donnons également à tout acheteur au numéro qui détachera le coupon-prime ci-dessous et nous l'enverra avec 15 cts en argent ou en timbres. *On envoie facilement sous enveloppe de la monnaie renfermée dans un morceau de vieux journal.*

Adresser lettres et mandats à M. le Directeur de L'EGALITE, à St-Jerome,